



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62269>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-62269**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Grasse (06)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

**Description** : VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

**Identifiant de la procédure** : 8eb7323a-8bcf-4455-abc4-238b5d182b71

**Identifiant interne** : 2024.JV.CD.AZ.IP

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Type et forme de contrat L'accord-cadre avec un maximum de 100 000.00€/ht/an est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Modification du Contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié conformément au chapitre IV : modification du code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Durée du contrat ou délai d'exécution L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa

notification. Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : •Certificat APSAD Q18 ou équivalent •Certificat APSAD Q19 ou équivalent •certification ISO 9001 ou équivalent •OHSAS 18001 ou équivalent •ISO 14001 ou équivalent

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 EUR

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Lieu(x) d'exécution : Les candidats sont informés que le territoire sur lequel s'effectueront les missions de la présente consultation est divisé en 5 zones définies telles que suit : • Zone 1 : Grasse, Mouans-Sartoux, Auribeau-sur-Siagne, Pégomas, La Roquette-sur Siagne, Peymeinade. • Zone 2 : Le Tignet, Spéracèdes, Cabris, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery. • Zone 3 : Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnoles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon, Valderoure. • Zone 4 : La Foux D'Allos (04260) • Zone 5 : Le Noyer En Champsaur (05500)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

**Description :** VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE, DE LA VILLE DE GRASSE ET DE LA REGIE DES PARKINGS GRASSOIS

**Identifiant interne :** 2024.JV.CD.AZ.IP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande

publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 400,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 400,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires** : Durée du contrat ou délai d'exécution L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Objectif du marché public stratégique** : Pas de passation de marché stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : Autre

**Objectif social promu** : Accessibilité pour tous

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière.

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; •Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Il faudra également des certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats •Certificat APSAD Q18 ou équivalent •Certificat APSAD Q19 ou équivalent •certification ISO 9001 ou équivalent •OHSAS 18001 ou équivalent •ISO 14001 ou équivalent.

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : situation juridique de l'entreprise

**Description** : •Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; •Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;.

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Description de la garantie financière** : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

**Date limite de réception des offres** : 21/06/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 DAY

**Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres** :

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

**Informations complémentaires** : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inappropriée, irrégulière ou inacceptable sera éliminée.

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 21/06/2024 à 14:00

**Lieu** : Service de la commande publique

**Conditions du marché :**

**Un accord de confidentialité est requis** : non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**Montage financier :** Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : budget de la Ville de Grasse – budget CAPG – budget Régie des Parkings. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Grasse (06)

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Grasse (06)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Grasse (06)

**Numéro d'enregistrement** : 21060069800018

**Département** : 06

**Adresse postale** : 10 AVENUE FRANCIS DE CROISSET DOMAINE DES OLIVETTES

**Ville** : Grasse

**Code postal** : 06130

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches.publics@ville-grasse.fr

**Téléphone** : +33 497055138

**Télécopieur** : +33 497055131

**Adresse internet** : <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://www.ville-grasse.fr/accueil>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Département** : 06

**Adresse postale** : 18 Avenue des Fleurs CS 61039

**Ville :** NICE CEDEX

**Code postal :** 06050

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Tribunal administratif de Nice

**Adresse électronique :** greffe.ta-nice@juradm.fr

**Téléphone :** +33 489978600

**Adresse internet :** www.nice.tribunal-administratif.fr

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

**Numéro d'enregistrement :** 120 000 096 00020

**Adresse postale :** Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille – Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001

**Ville :** Marseille cedex 06

**Code postal :** 13282

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

**Adresse électronique :** catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone :** +33 484354554

**Adresse internet :** www.paca.gouv.fr

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 227161-2024

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** La date de remise des plis indiquée initialement à l'article 5.1.12 de l'AAPC est reportée. La date initiale était au 31 mai 2024 - 12h00. La nouvelle date de remise des plis à prendre en compte est le 21 juin 2024-12h00

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : fb70419f-26a4-4b4e-9c2b-1e63e577c963 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 29/05/2024 à 16:06

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 29/05/2024